

Le Conseil Communautaire du Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni au Parc des Expositions de Narbonne, sous la présidence de Mr Didier MOULY

Séance publique du 23 JUILLET 2020 à 17h00

Date de convocation : 16 juillet mois 2020

Délibération
N°C2020_97

Membres en exercice :	77
Votants :	76
Suffrages exprimés :	75
Pour :	75
Contre :	0
Abstention :	1

SECRETARE DE SEANCE : HERAS Guillaume

PRESENTS : ABED Yamina ; ALAUX Sylvie ; ALVAREZ Jean-Michel ; ALVAREZ MARTINE ; AMBROSINO Jean-Marc ; BELART Xavier ; BELLOTTI-LASCOMBES Emma ; BOTHOREL Anouk ; BOUISSET Cyrielle ; BOUSQUET Didier ; BREHON Bruno ; CALMON Julien ; CALVET Jean-Claude ; CESAR Jean-Paul ; CHALULEAU Jean-Paul ; CHARPENTIER Christine ; CHING Monique ; CLERGUE Guy ; COMBES Georges ; COURREGES Jean-Pierre ; COURTIEL Aurélia ; DAUZATS Christine ; DEVIC Bernard ; DURAND Viviane ; FABRE Alain ; FAGES Gilles ; FRERE José ; GOUIRY Catherine ; GUENFICI Ali ; HERAS Guillaume ; HERNANDEZ Joël ; HUYNH-VAN Nathalie ; JAMMES Michel ; JANSANA Jean-Marc ; JULES Jean-Claude ; KAISER Stéphanie ; LAPALU Christian ; LENOIR Alexia ; LOÏS Lydie ; LUCIEN Gérard ; MALQUIER Bertrand ; MARTIN Henri ; MARTINAGE Fabienne ; MONIE Jean-Marie ; MONTAGNIER André-Luc ; PARRA Eric ; PECH Olivier ; PINET Marie-Christine ; POCIELLO Jacques ; PY Michel ; RENAULT Régine ; RIO Jean-Louis ; ROCHER Edouard ; RUDENT Yann ; SAINTE-CLUQUE Nicolas ; SEGUI Jeanne Maryse ; TAURAND Francis ; TEXIER Bruno ; THERON CHET Marie-Christine ; TUBAU Marcel ; VERGNES Magali ; VIALADE Alain ; VITASSE Florence

PRESENTS UNE PARTIE DE LA SEANCE : ALDEBERT Didier ; DARAUD Jean-François ; MOULY Didier ;

EXCUSES : RIVEL Jean-Luc ;

EXCUSES EN COURS DE SEANCE : ALDEBERT Didier (délibération N°C2020_129 et N°C2020_130) ; DARAUD Jean-François (à partir de la délibération N°C2020_123) ; MOULY Didier (de la délibération N°C2020_85 à C2020_94) ;

EXCUSES AVEC PROCURATION : BASTIE Yves ; CODORNIU Didier ; COUSIN Sylvie ; IBANES Alexandra ; LAUR Gilles ; PALMADE-GIMENEZ Muriel ; PENET Yves ; RAPINAT Evelyne ; THIVENT Viviane ; VICO Alain ;

Nomenclature Etat : Finances locales – Décisions budgétaires

OBJET : FINANCES - Budget Assainissement : affectation des résultats de l'exercice 2019 au budget supplémentaire 2020

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2311-5,

Vu la délibération du Conseil Communautaire en date du 14 mars 2019 approuvant le budget primitif de l'exercice 2019 pour le budget Assainissement de la Communauté d'Agglomération,

Vu la délibération du Conseil Communautaire en date du 23 juillet 2020 approuvant le compte administratif 2019,

Considérant que les résultats de l'exercice 2019 étaient les suivants dans le tableau ci-dessous,

N°C2020_97

Les résultats sont affectés par l'assemblée délibérante après constatation des résultats définitifs lors du vote du Compte Administratif (dispositions reprises par l'article L.5211-36 pour les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale)

Décide que les résultats sont définitivement arrêtés et sont donc proposées les affectations comme suit :

Fonctionnement	
Résultat reporté 2018	696 360.40€
Résultat de l'exercice 2019	2 223 077.02€
Résultat cumulé de fonctionnement 2019	2 919 437.42€
Résultat reporté de fonctionnement 2020 (002)	719 437.42€
Investissement	
Résultat reporté 2018	-1 974 862.93 €
Résultat de l'exercice 2019	695 319.21 €
Résultat de clôture d'investissement 2019 (001)	-1 279 543.72 €
RAR en dépenses à reporter en 2020	1 723 150.82 €
RAR en recettes à reporter en 2020	2 000 000.00 €
Résultat cumulé d'investissement 2019	-1 002 694.54€
Montant à financer	1 002 694.54€
Affectation en investissement 2020 (1068)	2 200 000.00 €

Par 75 voix pour et 1 abstention, le Conseil décide :

- D'approuver les opérations d'affectation des résultats telles que décrites ci-dessus,
- D'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document administratif, technique ou financier nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Pièces jointes à la délibération :

Etat des restes à réaliser en dépenses

Etat des restes à réaliser en recettes (+contrat de prêt signé en 2019 pour information)

**Délibération certifiée
exécutoire compte tenu
de sa transmission en
Sous-Préfecture**

le : 7/8/2020
et de sa publication
le : 7/8/2020

Fait et délibéré les mois, jour et an que dessus

Copie certifiée conforme,
Maître Didier MOULY,



Maire de Narbonne

Président du Grand Narbonne,
Communauté d'Agglomération

